

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
19 DÉCEMBRE 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Action culturelle du
Musée Ducastel-Vera –
demande de subventions
pour l'année 2025**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 décembre 2024
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 20 décembre 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 décembre 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 19 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

Avaient donné procuration :

Madame AGUINET à Monsieur THOMAS
Madame MEUNIER à Monsieur VENUS
Monsieur de BEAULAINCOURT à Madame PEUGNET
Madame SLEMPKES à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur LEGUAY à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur SAUDO à Madame MACE
Monsieur MORLET à Madame GUYARD

Secrétaire de séance :

Madame BRELURUS

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20241219-24-F-281-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

N° DE DOSSIER : 24 F 281

OBJET : ACTION CULTURELLE DU MUSÉE MUNICIPAL DUCASTEL-VERA -
DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ANNÉE 2025

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le musée municipal Ducastel-Vera, labellisé « Musée de France », qui s'étend sur plusieurs sites (Espace Paul-et-André-Vera, Hôtel de Ville, Maison natale Claude-Debussy, Apothicairerie royale) organise chaque année différentes actions culturelles et pédagogiques, récurrentes ou spécifiques, et bénéficie pour ces dépenses du soutien financier du service des Musées de France de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Île-de-France).

Au titre de l'année 2025 le musée prévoit :

- La réalisation de 3 expositions temporaires ;
- L'action culturelle avec :
 - Ateliers pédagogiques récurrents pour les collections Vera, l'Apothicairerie royale et la Maison natale Claude-Debussy ;
 - Visites-ateliers pédagogiques en lien avec le projet EAC « Patrimoine » piloté par la Direction de la culture ;
 - Actions spécifiques liées aux expositions temporaires pour les groupes scolaires, animations et visites guidées pour tous les publics ;
 - Réalisation de livrets-jeux pour les enfants et les publics handicapés, ainsi que des supports tactiles ;
 - Participation aux événements nationaux (Nuit des musées, Fête de la musique, Journées européennes du Patrimoine, Journées nationales de l'architecture) ;
- La préservation des collections avec la reconduction annuelle de mesures de conservation préventive ;
- L'étude des travaux à mener courant 2026 dans les salles des expositions temporaires afin d'en améliorer l'esthétique et la sécurité ;
- Le travail sur le dossier de candidature au label Ville d'Art et d'Histoire, édition, mise en œuvre et impression du dossier, communication autour du label avec notamment ateliers et visites.

La DRAC Île-de-France, la Région Île-de-France et le Département des Yvelines peuvent apporter un soutien financier à la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour ces actions culturelles dans le cadre de différents dispositifs d'aides aux projets œuvrant à la valorisation du patrimoine.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions au taux maximal auprès de la DRAC Île-de-France, de la Région Île-de-France et du Département des Yvelines pour l'action culturelle du musée Ducastel-Vera pour l'année 2025 dans le cadre des dispositifs les plus intéressants en fonction des projets envisagés et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions au taux maximal auprès de la DRAC Île-de-France, de la Région Île-de-France et du Département des Yvelines pour l'action culturelle du musée Ducastel-Vera pour l'année 2025 dans le cadre des dispositifs les plus intéressants en fonction des projets envisagés et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye